

Vers l'analyse des appellatifs en français

Le point de départ

Dans l'approche communicative, les jeux de rôles constituent un terrain privilégié pour l'apprentissage de la communication. Or, leur exécution peut buter sur des problèmes dus à l'inexistence ou à la carence de description sociolinguistique de certains phénomènes. Il en est de même des appellatifs. Leur système plus ou moins décrit en linguistique ne trouve aucun écho dans les méthodes de langue, et reste largement inexpliqué aux professeurs dans les guides pédagogiques. Ainsi, il n'est pas rare de voir des apprenants utilisant mal ou à tort des appellatifs quand ils participent à un jeu de rôles.

Le locuteur étranger a du mal à utiliser certains phénomènes linguistiques qui sont liés à la réalité sociale, et donc reposent sur des *a priori* éventuellement différents d'une culture à l'autre. Les fautes pragmatiques (Thomas, 1984) se divisent en deux sous-catégories : les fautes pragmatolinguistiques qui reflètent les mentalités de la langue maternelle, comme par exemple, utiliser le mot « tante » accompagné d'un prénom pour désigner une femme plus âgée pour « traduire » la formule « *x néni* » en français ; et les fautes sociopragmatiques qui violent les règles socioculturelles de la langue-cible, comme par exemple utiliser un tutoiement à l'encontre d'une personne à qui on devrait dire *vous* en français.

Les propos qui suivent visent à indiquer les directions dans lesquelles on pourrait continuer à avancer pour mieux réinvestir les résultats dans l'enseignement des langues¹.

Les appellatifs en français

1. L'œuvre monumentale de Kerbrat-Orecchioni consacre tout un chapitre aux termes d'adresse et à leur rôle dans la relation interpersonnelle. Pour Kerbrat-Orecchioni les appellatifs sont des « syntagmes nominaux susceptibles d'être utilisés en fonction vocative ». (KO II : 21). Leur fonction primordiale est d'établir, de maintenir ou de clôturer la relation entre les interlocuteurs (Balázs : 40-41). En dehors du rapport d'interlocution, il faudrait rappeler aussi leur emploi en référence (Achard).

Les éléments de ce système sont décrits dans des domaines plus ou moins cloisonnés, l'onomastique pour les noms propres, les termes de la parenté en anthropologie sociale, etc. Il faudrait les réunir tous dans une approche sociolinguistique. Dans les années 70, les appellatifs ont fait l'objet de deux articles de Delphine Perret qui en a donné une description linguistique. Il est cependant relativement rare de trouver une étude comme celle d'Achard qui esquisse un tableau des anthroponymes en français en s'appuyant à la fois sur l'ethnologie et sur la linguistique. Le même phénomène est présenté dans l'optique ethnologique par Françoise Zonabend.

¹ La présente étude fait référence aux recherches effectuées dans le cadre de ma thèse de doctorat sur *Les éléments de la politesse dans le français contemporain* (2001, Université de Pécs).

Il existe deux grandes classifications des termes d'adresse, celle de Friederike Braun, ouvrage puisant dans un corpus international, et celle d'André-Larochebouvy dont le modèle sera repris ici avec un minimum de modifications. En effet, celui-ci distingue trois grandes catégories qui se subdivisent par la suite : les noms propres, les termes d'affection et les termes exprimant un rôle social.

Noms propres :

- anthroponymes
- prénoms
- surnoms
- sobriquets

Noms communs :

- termes d'affection ou d'injures
- d'origine animale ou autres
- termes d'adresse relatifs aux professions, au rang social
- termes utilisés face aux personnes inconnues (titres de civilité)
- titres nobiliaires
- titres ecclésiastiques
- titres liés à des fonctions
- termes de la parenté²

Mais le système ainsi décrit reste lacunaire tant qu'on ne tient pas compte du système pronominal beaucoup mieux décrit en linguistique (Bakos, Benveniste, Brown et Gilman, Joly, Kerbrat-Orecchioni). Ces deux ensembles formeront un tout dans le discours, et, pour rendre compte de leur diversité, il faudra, au-delà des variantes lexicales, observer tant les combinaisons possibles que les interdits dans une situation de communication plus ou moins précise.

Prenons un exemple concret, celui du prénom. Supposons qu'on l'emploie seul, le prénom peut prendre aussi la forme d'un diminutif (Jeannot pour Jean), ou d'un surnom (Fifi). Il faut tout de suite ajouter qu'on utilise beaucoup moins de diminutifs en français qu'en hongrois. Dans un énoncé, le tutoiement tout comme le vouvoiement peuvent entrer en combinaison avec le prénom. Bien que l'emploi d'un prénom soit plus intime, il n'y a pas d'obligation, de corrélation directe entre l'usage du prénom et le tutoiement. Le prénom peut précéder le nom de famille, mais l'expérience montre que leur emploi combiné est relativement rare. Quand on fait l'appel en classe, le professeur va les prononcer « à la hongroise », c'est-à-dire d'abord le nom, et après le prénom. Cet ordre ne concerne pas les listes alphabétiques des rues où, d'une manière surprenante pour les Hongrois, on trouve le nom de la rue par le prénom. Quand le nom complet est utilisé, il peut être précédé d'un titre de civilité, mais d'habitude c'est plutôt avec le nom de famille que le titre de civilité entre en combinaison. Le prénom se combine avec certains noms de parenté : Mémé Géraldine, Tante Marthe ou Oncle Archibald. Au Moyen Âge, les prénoms étaient utilisés avec des titres nobiliaires aussi, ces derniers marquant l'emplacement de leur fief

² Les termes de la parenté en français et en hongrois ont été analysés par le professeur Szépe en 1972.

dès le X^e siècle (voir *Lexikon der Romanischen Linguistik*). Les membres d'un ordre religieux choisissent un prénom en faisant leurs vœux, acte symbolique d'un renouveau, et porteront désormais leur nouveau prénom accompagné de leur titre ecclésiastique (frère X, abbé Pierre, pape Jean-Paul II). Les autres titres civils ou militaires ont du mal à se combiner avec un prénom. Tandis que les titres de civilité accompagnant directement un prénom peuvent avoir une connotation péjorative : voir l'exemple de Madame Irma, diseuse de bonne aventure dans la méthode *Tempo* (I : 194). Mais autrefois dans les grandes familles aristocratiques ou de la grande bourgeoisie, les domestiques avaient tendance à utiliser cette forme en parlant des enfants de leurs maîtres. Quant aux interdits, il ne faut pas oublier que l'emploi d'un prénom demande une « certaine familiarité » de la part des utilisateurs, même s'il s'agit d'une tierce personne (KO II : 16). Toujours d'après Kerbrat-Orecchioni, les femmes servent plus souvent de cibles aux interpellations par le prénom (KO II : 17). Cette rapide énumération illustre bien la complexité du phénomène et prouve la nécessité d'aborder la question en combinant les différents aspects.

Pour une analyse plus sociale du phénomène, il faudrait élargir les recherches aux considérations ethnologiques, à savoir par exemple aux fêtes des prénoms. Il est notoire qu'en Hongrie ces fêtes sont souvent l'occasion d'une réjouissance collective même sur certains lieux de travail, quoique leur célébration dépende aussi des couches sociales et que dans les générations plus jeunes elles aient perdu beaucoup de leur importance. À cette occasion on peut mentionner le fait que le Hongrois moyen ne manquera pas de souhaiter bonne fête à un collègue. L'autre aspect serait l'analyse des tendances actuelles dans le choix de prénoms. Le prénom peut aussi refléter une certaine idée de l'appartenance sociale, régionale, confessionnelle ou seulement les modes. Les idéologies dominantes peuvent aussi influencer le choix des prénoms : en comparaison avec le français on doit rappeler le choix de certains prénoms hongrois anciens qui souvent n'ont pas d'équivalent dans le calendrier romain (Ákos, Zoltán, Ildikó, etc.). Ajoutons tout de suite la connotation négative qu'a aux yeux des Français le prénom Attila, très fréquent en Hongrie. Le programme de dératisation porte malencontreusement ce prénom cher à certaines familles hongroises. En Hongrie, dans certaines familles les prénoms perpétuent le souvenir des parents depuis des générations, ce qui rend difficile la différenciation à l'intérieur d'une même famille, d'où le recours à des diminutifs. Les prénoms multiples habituels en France, reflet possible également d'une certaine appartenance sociale, sont relativement rares en Hongrie. Quand on enseigne le français langue étrangère, ces prénoms doivent faire l'objet d'une observation au moins pour constater quels sont les prénoms doubles les plus fréquents. Ce qui est pour un natif une évidence, ne l'est point pour nous, locuteurs étrangers.

Tout ceci n'est que l'ébauche d'un système compliqué dont l'étude est loin d'être terminée. Il faut souligner au passage que celui-ci est d'une extrême variabilité même à l'intérieur d'une même communauté linguistique, et que les catégories ne sont pas toujours bien délimitées (KO II : 17).

Après avoir essayé de décrire chaque élément du système dans son cadre historique et synchronique, y compris les règles socioculturelles et discursives de leur utilisation, il faudra

penser à intégrer l'aspect comparatiste. Ce dernier devra s'ancrer dans la situation de communication.

2. Pour les besoins de l'enseignement une étude a été menée sur quatre méthodes de langue, dont trois éditées en France, à savoir *Café-crème*, *Panorama* et *Tempo*, et le nouveau manuel de français destiné aux lycées hongrois, *France-Euro-Express*, pour identifier les emplois des appellatifs tels qu'ils s'y manifestent.

Les méthodes de langue se sont avérées une source convenable non pas du fait de leur représentativité pour l'ensemble du français, mais à cause de l'optique adoptée ici, celle de l'enseignement des langues. Dans les méthodes, une partie des documents est authentique, l'autre partie des documents est fictive, mais ceux-ci aussi sont censés représenter un certain usage du français donné comme modèle aux apprenants. Or l'aspect sociolinguistique des appellatifs est rarement exploité.

Ce problème est d'autant plus important pour les apprenants hongrois que ces derniers dix ans on a assisté en Hongrie à un certain désarroi dans l'utilisation des appellations de l'autre. Les appellations anciennes utilisées au cours des 40 années du socialisme sont devenues désuètes, les formes précédentes (d'avant-guerre) sont souvent anachroniques. Le juste milieu reste à trouver dans un monde où la tendance est à un tutoiement abusivement expansif, et où la politesse élémentaire, c'est-à-dire le respect de l'autre manque souvent. C'est un sujet de préoccupation pour un professeur de langue puisqu'il rencontre une classe d'âge qui est incertaine dans l'emploi des formes correctes dans sa langue maternelle aussi.

On peut procéder de plusieurs façons différentes : soit on regroupe les données selon le milieu ou la relation entre les interlocuteurs, soit on effectue une lecture transversale des données. On pourra dégager une fois la première étape franchie, des tendances qui concernent l'usage de certains appellatifs dans des contextes différents. Citons l'exemple des titres de civilité (monsieur, madame).³

On peut constater que, par exemple, dans les médias, ils peuvent être utilisés sans nom de famille dans les sondages d'opinion appelés micro-trottoirs ou dans un débat pour donner la parole à quelqu'un (*P IV* : 16, 18, 61 ; *CI* : 8, 11, 14, 18, 52, *C II* : 42, 88, 162)⁴. Si le nom de famille est ajouté, nous pouvons être presque sûrs que la personne ainsi interpellée n'est pas une personnalité connue (*T II* : 11, 36, 59, 74, 139, 142, 197 ; *C II* : 87, 151). Les célébrités, elles, bénéficient d'une appellation par leur nom complet sans titre de civilité (*T II* : 193, 197 ; *P II* : 50 ; *P IV* : 16 ; *C II* : 92, 118, 119). S'il s'agit d'une personnalité politique dont la fonction a un caractère protocolaire, c'est ce titre protocolaire qui prendra le relais du nom de famille ou du nom complet (Monsieur le premier ministre). Ce genre de description n'est pas complet tant que les autres informations concernant les appellatifs dans le monde des médias ne sont pas ajoutées.

Au bureau :

³ Une analyse plus poussée des phénomènes se trouve dans les chapitres consacrés aux termes d'adresse (pp. 63-91. 92-100) et pour les méthodes analysées séparément *Tempo*, pp. 207-210, *Panorama* pp. 230-233, *Café crème* pp. 253-257 et finalement *France-Euro-Express*, pp. 273-275 dans la thèse de doctorat citée plus haut.

⁴ Les exemples sont tirés des méthodes suivantes : *Café crème* (abrégé en *C*), *France-Euro-Express* (*F*), *Panorama* (*P*) et *Tempo* (*T*). Les chiffres romains qui suivent l'abréviation se rapportent aux volumes.

– en communication descendante, le titre de civilité peut être utilisé indépendamment du sexe de l'interlocuteur (*TI* : 204 ; *TII* : 12, 94 ; *CII* : 145) ; cela arrive surtout si un témoin extérieur assiste à la scène (*PI* : 98, 107 ; *PII* : 118 ; *TI* : 204 ; *TII* : 12, 96, 159, 220). Le chef utilise l'appellation *Messieurs* à l'égard de ses subordonnés, en oubliant la présence d'une collègue (*TII* : 94).

– en communication ascendante.

– *Monsieur / Madame X* (*CI* : 16), c'est la formule que les secrétaires utilisent vis-à-vis de leur chef ou d'un collègue hiérarchiquement supérieur (*CI* : 54, 72, 114, 118 ; *PIII* : 22).

Il est possible d'appeler son supérieur par son titre ou rang *monsieur le directeur* (*TI* : 190 ; *TII* : 12, 43, 129, 159).

Vie publique :

Dans des discours de campagne électorale ou de meeting politique il est d'usage d'interpeller le public par *mesdames et messieurs* (*PII* : 127 ; *TII* : 121, 202). Quoique les termes *Citoyennes, citoyens* (*CIII* : 120), *mes chers concitoyens* (*TII* : 234 ; *PIV* : 45) traduisent mieux la volonté d'inscrire le public dans le discours politique. Le conférencier peut être appelé par un titre de civilité et son nom de famille (*CI* : 34). Les politiciens sont mentionnés sans titre de civilité, mais avec leur nom complet (*PIV* : 48). Si c'est une personnalité présente, elle est interpellée par son titre (*TII* : 122, 169, 193, 207).

Les journalistes peuvent avoir droit à une appellation collective *Messieurs les journalistes* (*TII* : 122).

Dans les services et dans la restauration :

Le vendeur ou l'employé appelle le client *monsieur / madame* en règle générale (*CI* : 68, 78, 80, 92, 102, 108, 147 ; *CIII* : 96). Le réceptionniste appelle les clients par leur nom en ajoutant le titre de civilité (*CI* : 130). Même en les mentionnant, il utilise systématiquement *monsieur* (*CI* : 138). Mais il arrive que le titre de civilité manque, un simple *vous* fait l'affaire. La raison peut en être éventuellement l'âge similaire des deux parties (*CI* : 72). Naturellement, la première variante est plus polie. Si le vendeur connaît le nom du client, il peut l'ajouter (*PI* : 98, 107 ; *PII* : 118) surtout en le mentionnant en présence de témoins extérieurs. L'agent commercial (un VRP) utilisera le titre de civilité dans sa présentation de produits (*TII* : 193).

En revanche, on peut constater que le client ajoute un *monsieur, madame*, si c'est lui qui demande quelque chose, un service, par exemple un renseignement (*CI* : 67, 80, 118 ; *TII* : 18). En ce qui concerne le caractère obligatoire ou facultatif, l'emploi d'un titre de civilité est moins attendu de la part du client (*PI* : 32, 38, 89, 96). Le serveur ou la serveuse est appelé *monsieur / mademoiselle* (*CI* : 8, 24, 49, 78 ; *CII* : 15), une seule fois on trouve un *garçon* dévalorisant et démodé (*CI* : 49).

Les habitués peuvent appeler la patronne par son nom : *Madame X* (*CI* : 62, 72).

Avec des autorités :

Peu importe le milieu (mairie, commissariat, douane), les titres de civilité mutuels sont habituels (*TII* : 31 ; *CII* : 114) mais pas forcément automatiques. On peut renchérir en utilisant le titre dû au rang. La hiérarchie policière veut que le commissaire soit interpellé comme tel par un civil aussi (*PI* : 45 ; *PIII* : 118 ; *CII* : 150, 151 ; *CIII* : 144). Le juge bénéficie d'un *monsieur le juge* (*CII* : 133, 159).

En référence le procès-verbal utilise *Monsieur XY* pour désigner la victime (C II : 117).

À l'école :

Le professeur du groupe de français utilise *monsieur-madame* pour désigner les élèves au premier cours (C I : 21). Dans l'un des cas, il tutoie l'élève, est-ce à cause de son âge, il n'y a pas d'explication (C I : 21).

Les professeurs, quant à eux, sont appelés *Monsieur / Madame* (C I : 21 ; C III : 78). Quand le professeur met un élève indiscipliné à la porte, il lui dit d'aller voir *Monsieur le Proviseur* (F II : 68). Le professeur est appelé *M'sieur* (F I : 132). Le guide pédagogique nous explique que l'appellation *monsieur le professeur* est l'apanage des professeurs d'université uniquement, surtout dans des occasions formelles ou par écrit. L'abréviation *prof* est jugée acceptable même au féminin. En référence un ancien élève utilise le titre de civilité pour parler de son professeur de gymnastique. Il est vrai que le contexte n'est pas assez identifié (F IV : 85).

Dans les institutions de santé :

Normalement les médecins doivent être appelés *docteur* (C I : 57 ; C II : 70, 71). Cette formule est utilisée aussi bien dans les salutations que dans des remerciements. Ces derniers peuvent servir de formules de prise de congé en même temps (F II : 164 ; F II : 130). Deux exceptions sont présentes : la première provient d'un extrait littéraire (la paysanne appelle Knock *monsieur* (C II : 60, 61). Dans une autre scène le malade quand il prenant rendez-vous chez son dentiste mentionne son médecin comme *Monsieur*.

L'assistante médicale qui enregistre les rendez-vous n'est interpellée ni comme *madame*, ni comme *mademoiselle* (T I : 122).

La malade peut bénéficier de l'appellation *madame* (C II : 60, 70).

3. Cette brève présentation limitée aux seuls titres de civilité révèle qu'il s'agit là d'un système particulièrement arborescent dont on n'a pas encore fini de décrire les éléments, sans parler des combinaisons et des comparaisons possibles avec d'autres langues en l'occurrence avec le hongrois.

L'aspect fonctionnel a été très peu abordé ici. Outre la fonction relationnelle évoquée, Perret avait signalé la fonction déictique et prédicative des appellatifs. Il faudrait essayer de relier leur utilisation à un certain type de discours et de situation de communication.

Le système n'est pas complet sans la prise en compte des appellatifs utilisés dans les communications médiatisées : dans les télécommunications et dans la bien plus traditionnelle correspondance. L'expansion vertigineuse des technologies de communication modernes contribue à transformer les schémas usuels et elle pourrait prochainement faire l'objet d'une analyse.

Au-delà des variantes lexicales c'est avant tout leur ancrage socioculturel qui peut intéresser tous ceux qui travaillent dans l'enseignement des langues.

KATALIN BALOGH

Budapest

Bibliographie

- Achard, Pierre, « Au nom du père. Ébauche du système anthroponymique français », in : *Langage et Société*, déc. 1982.
- André-Larochebouvy, Danielle, *La conversation quotidienne*, Paris, Crédif, Didier, 1984.
- Bakos, Ferenc, « Contributions à l'étude des formules de politesse en ancien français », in : *Acta Linguistica*, 5 : 3 / 4, 1955.
- Balázs, Géza, *Kapcsolatra utaló (fatikus) elemek a magyar nyelvben*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1993.
- Benveniste, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, t. I-II, Paris, Gallimard, 1966.
- Braun, Friederike, *Terms of Address. Problems of patterns and usage in various languages and cultures*, Berlin / New-York / Amsterdam, Mouton de Gruyter, 1988.
- Brown, R. – Gilman, A., « A hatalom és a szolidaritás névmásai », in : Pap és Szépe, 1975.
- Ervin-Tripp, S., « A szociolingvisztikai szabályokról : váltogatás és együttes előfordulás », in : Brown és Ford, 1979.
- Joly, A., « Sur le système de la personne », in : *Revue des langues romanes*, 80-1 : 3-56, 1973.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Les interactions verbales*, t. I-II-III, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1990.
- Lexikon der Romanischen Linguistik*, V, 1, Max-Niemeyer Verlag, Tübingen, 1990. Französisch : Anthroponomastik Marie-Thérèse Morlet.
- Perret, Delphine, « Termes d'adresse et injures. À propos d'un dictionnaire des injures », in : *Cahiers de lexicologie*, vol. 12, 1968.
- Perret, Delphine, « Les appellatifs. Analyse lexicale et actes de parole », in : *Langages*, vol. 17, 1970.
- Szépe, György, « A magyar rokonsági elnevezések néhány kérdése », in : *Általános Nyelvészeti Tanulmányok*, VII, 1972.
- Thomas, Jenny, « Cross-Cultural Discours as "unequal encounter" : Towards a Pragmatic Analysis », in : *Applied Linguistics*, 5-3 : 226-235, 1984.
- Zonabend, Françoise, « Le nom de personne », in : *L'Homme*, oct-déc. 1980.